

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 DECEMBRE 2024**

Convocation en date du 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mr Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Yves GUIRAUD, Mr Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, Mme Sylvie GASPARTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à Mr François KHOURY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Nadine BUORO
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPARTO
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 16 Octobre 2024 est approuvé excepté par Mr Maxime BOT, Mr Julien RANCOULE et Mme Delphine AUTRET-DUPONT.

0. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, reçue en Préfecture de l'Aude le 20 Juillet 2020, relative aux pouvoirs du Maire - Délégation du Conseil Municipal Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée :

➤ **J'ai fixé :**

▪ Pour la période allant du 17 Décembre 2024 au 5 Janvier 2025, ainsi qu'il suit, le prix des tickets vendus aux particuliers, permettant de monter sur les manèges « le carrousel » et « le lutin » à l'occasion des fêtes de fin d'année.

- 1,00 Euro le prix du ticket vendu aux particuliers (7 000 tickets)
- Tickets gratuits (6 450 tickets)

(Décision n° 2024-0287)

➤ **J'ai conclu :**

▪ Auprès de l'association Etincelle dont le siège social est situé 24 Avenue des Pins, 34570 MONTARNAUD, représentée par sa présidente Madame Véronique GUERIN, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un atelier de théâtre-forum qui a eu lieu le Mercredi 16 Octobre 2024 à 10 h, Salle Louis Costes à LIMOUX, pour un montant de 1 147 Euros.

(Décision n° 2024-0270)

▪ Auprès de la SARL AUDIO SEPT – PRAE Charles Cros – N° 15, Chemin du Languedoc – 11300 PIEUSSE, une consultation pour la location d'un écran géant (15 m²), d'une régie et de caméras tourelles nécessaires à la bonne organisation du Gala de MMA prévu le Samedi 30 Novembre 2024 dans le Gymnase de l'Olympie de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 3 525,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0272)

▪ Auprès de la société UNE SOURIS VERTE – 30, Rue des Augustins – 11300 LIMOUX, une consultation pour la fourniture et la livraison de jouets pour le Noël des Enfants de la Commune de LIMOUX pour l'année 2024 (à savoir : Djeco – Mia & Léo Little shop pour les 4-5 ans et Lampe à histoire sonore Janod pour les 2-3 ans) et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 3 184,00 Euros nets (Non assujetti à la TVA).

(Décision n° 2024-0274)

▪ Auprès de la SAS PYRAGRIC INDUSTRIE – 639, Avenue de l'Hippodrome – B.P. 110 – 69141 RILLIEUX CEDEX, une consultation pour la fourniture et le tir de feux d'artifices pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An, prévus le 23 Décembre 2024 et le 30 Décembre 2024 sur le clocher de l'Eglise Saint Martin de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 3 833,33 Euros Hors Taxes comprenant : le prêt du matériel de tir, la fourniture et le transport des artifices, les frais d'assurance et la mise à disposition d'artificier(s) qualifié(s).

(Décision n° 2024-0275)

▪ Auprès de La PATEJADA, sise 11300 VILLELONGUE D'AUDE, représentée par son Président Monsieur Christophe RONCALLI et EQUIPAGE MEDIA, sise 91 Chemin de Bassol 34600 FAUGERES, représentée par sa directrice de production Madame Bérengère CASANOVA, un contrat de cession du droit d'exploitation à l'occasion d'un spectacle musical, qui a eu lieu le Vendredi 25 Octobre 2024, à l'Auditorium du Musée du Piano à LIMOUX, pour un montant de 3 692.50 Euros.

(Décision n° 2024-0276)

▪ Auprès de l'Atelier KATY Récup et Création, sis 7 Rue du Cougaing, 11300 LIMOUX, représenté par Madame Catherine SANTORINI, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier de décorations de Noël qui s'est déroulé le lundi 23 Décembre 2024, pour un montant de 400 Euros.

(Décision n° 2024-0277)

- Auprès de l'Atelier Coquelicot, sis Place de la République, 11300 LIMOUX, représenté par Madame Françoise GOUVERNEUR, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier peinture qui s'est déroulé le Samedi 21 Décembre 2024, pour un montant de 400 Euros.
(Décision n° 2024-0278)
- Auprès de ENTREMETS ET SAVEURS, Hameau de Rebelle, 11240 MONTGRADAIL, représenté par Madame Katia BOULLIER un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier pâtisseries qui se déroulera Samedi 28 Décembre 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 500 Euros.
(Décision n° 2024-0280)
- Auprès de LESARTS PROD, 26 rue Odilon Redon, 66000 PERPIGNAN, représentée par sa présidente Madame Juliette CASTANO, un contrat de cession pour le spectacle « Le Royaume Enchanté » qui aura lieu le Mardi 24 Décembre 2024, au cinéma l'Elysée à LIMOUX, pour un montant de 1 780 Euros.
(Décision n° 2024-0281)
- Auprès de MATRISSE PRODUCTIONS, sise 28 Rue Edmond Guyaux 31200 TOULOUSE, représenté par son gérant Monsieur Joseph ALLEMANDOU, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion de la prestation des Lutins Crétins qui aura lieu Lundi 23 Décembre 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 951,75 Euros.
(Décision n° 2024-0282)
- Auprès de Nanie Artisan Créateur, représenté par Madame Mélanie GILLET, domiciliée 9 Promenade de la Fontaine, 11240 ESCUEILLENS SAINT JUST, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier de décoration de Noël qui se déroulera le Jeudi 26 Décembre 2024, pour un montant de 400 Euros.
(Décision n° 2024-0283)
- Auprès de ORPHEON PRODUCTION, sis 24 Route du Presbytère lieu-dit Sayrac, 31340 VILLEMUR SUR TARN, représenté par sa Présidente Madame Carole JOUTEAU, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert du « Christmas Jazz Band » qui aura lieu Mardi 24 Décembre 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 250 €.
(Décision n° 2024-0284)
- Auprès de la SARL Le Robinson, sise 348 Avenue de Toulouse, 31810 LE VERNET, représentée par son gérant Monsieur FAURÉ, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle « Les Vacances du Père Noël » qui aura lieu le Lundi 30 Décembre 2024, au cinéma l'Elysée à LIMOUX, pour un montant de 1 700 Euros.
(Décision n° 2024-0285)
- Auprès de la société LES MOULINS DE LA CATALOGNE – Z.E Nicolas Appert – 350, Avenue Georges Frêche – 11400 CASTELNAUDARY, une consultation pour la fourniture et la livraison de gâteaux « Le Limos » dans le cadre du Gouter des Aînés organisé par la Commune de LIMOUX les 12, 13 et 14 Décembre 2024 à la Salle Elysée II, Promenade des Marronniers à LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 2 464,80 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0288)
- Auprès de l'Association La Plume à la Bouche, sise 30 Avenue Pompidor, 11100 NARBONNE, un contrat de cession à l'occasion d'interventions dans le cadre du Printemps des Poètes 2025, qui aura lieu 18 Mars 2025, pour un montant de 3 700 Euros.
(Décision n° 2024-0289)

▪ Auprès de la SASU ComéPrint – Impasse de Naurouze – ZAC du Razès – 11300 LIMOUX, une consultation pour des travaux d'imprimerie dans le cadre des prochaines Fêtes de Noël et du Nouvel An organisées par la Commune de LIMOUX pour l'année 2024 et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 1 713,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0290)

▪ Auprès de ALLONS Y PRODUCTION, 9 rue Cardan 66350 TOULOUGES, représenté par son Président Monsieur Teddy SANCHEZ, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle « Grinch et Papillotte et le secret de Noël » qui aura lieu le Dimanche 29 Décembre 2024, au cinéma l'Elysée à LIMOUX, pour un montant de 3 425,58 Euros.
(Décision n° 2024-0291)

▪ Auprès de l'Association LA PATEJADA, sise 16 Place de la République, 11300 LIMOUX, un contrat de cession à l'occasion d'interventions dans le cadre du concours de lecture à haute voix, qui auront lieu les 2, 3, 4, 5, 6 et 9, 10, 11 Décembre 2024 au Collège Joseph Delteil à Limoux, pour un montant de 1 000 Euros.
(Décision n° 2024-0292)

▪ Auprès de la SA COPY-SUD – ZA La Plaine – 21, Avenue Marcel DASSAULT – BP 5814 – 31505 TOULOUSE Cedex 5, un marché pour la fourniture en achat ou location avec maintenance d'un parc de copieurs multifonctions pour la Ville de LIMOUX.

Etant précisé d'une part, que ce marché est conclu pour une durée de 4 ans ferme dans la limite d'une fin de marché au 30 Décembre 2028, non reconductible.

Et d'autre part, que cet accord-cadre mono-attributaire de fournitures et services, à bons de commande est défini sans seuil minimum et avec un seuil maximum fixé à 215 000,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0293)

▪ Auprès de ORPHEON PRODUCTION, sise 24 Route du Presbytère, lieu-dit Sayrac, 31340 VILLEMUR SUR TARN, représenté par sa Présidente Madame Carole JOUTEAU, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert de la Fanfare Boule de Notes qui aura lieu Jeudi 26 Décembre 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 2 000 Euros.
(Décision n° 2024-0295)

▪ Auprès de la SAS MANIAK'EVENT, sise 251 Chemin de la Bodounié, 81100 LABOULBENE, représentée par sa Présidente Madame Josiane CAILLET, un contrat de cession pour le spectacle « Et Pourquoi Pas ? » à l'occasion de la Fête des personnes âgées, qui se déroulera au cinéma l'Elysée à Limoux les 12, 13, et 14 Décembre 2024, pour un montant de 10 549,99 Euros.
(Décision n° 2024-0299)

▪ Auprès de l'Association CONVERS' BAND, représentée par son Président Monsieur Benoît VERGNES, demeurant 22 Rue Tesseyre, 11000 CARCASSONNE, un contrat de cession à l'occasion d'une animation musicale qui aura lieu Dimanche 29 Décembre 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1000 Euros.
(Décision n° 2024-0300)

▪ Auprès de la SAS ELAN CITE – 12, Rue de la Garenne – Z.A.C. de la Pentecôte – 44700 ORVAULT, une consultation pour la fourniture et la pose de feux tricolores « récompenses » solaires pour la sécurisation de la Route de Malras à LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 17 290,40 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0301)

▪ Auprès de Monsieur Pierre SOUILLARD — 1 rue de la charité- 11160 CAUNES MINERVOIS, un contrat de prestation de service relatif à l'animation de la soirée des Trophées des Sports édition 2024 qui se déroulera le Vendredi 6 Décembre 2024 à l'Espace Sportif l'Olympie à LIMOUX, pour un montant de 350,00 Euros.
(Décision n° 2024-0302)

▪ Auprès de LIMOUX HAMES, représenté par Monsieur Didier DONNAT, sis 2c Avenue François Clamens, 11300 LIMOUX, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier de photos avec le Père Noël qui se déroulera le Dimanche 22 Décembre 2024, pour un montant de 1500 Euros.
(Décision n° 2024-0303)

➤ **J'ai accepté :**

▪ La déclaration de sous-traitance présentée par la SAS COLAS France – Agence AUDE Etablissement de Carcassonne – ZI La Bourriette – Rue Edouard Branly – BP 1084 – 11880 CARCASSONNE Cedex 09, titulaire du Lot N° 12 – Voirie – Réseaux divers, du marché de travaux relatif à la création d'une halle de 4 terrains de « padel » à LIMOUX.

Etant précisé que le sous-traitant déclaré est la SARL ETABLISSEMENT ROBERT – 22, Rue de la Gare – 11250 POMAS et que le montant des prestations sous-traitées (Réseaux secs – Dépose et repose de candélabres) s'élève à la somme de 33 040,00 Euros (TVA auto liquidation).

Ce sous-traitant peut bénéficier d'un paiement direct.
(Décision n° 2024-0271)

▪ La déclaration de sous-traitance présentée par la SAS COLAS France – Agence AUDE Etablissement de Carcassonne – ZI La Bourriette – Rue Edouard Branly – BP 1084 – 11880 CARCASSONNE Cedex 09, titulaire du Lot N° 12 – Voirie – Réseaux divers, du marché de travaux relatif à la création d'une halle de 4 terrains de « padel » à LIMOUX.

Etant précisé que le sous-traitant déclaré est la SARL BURGAT & Fils TP – 2, Promenade Fount Vieille – 11300 ROQUETAILLADE ET CONILHAC, et que le montant des travaux sous-traités (Travaux de démolition, terrassement et réseaux divers) s'élève à la somme de 18 191,00 Euros (TVA auto liquidation).

Ce sous-traitant peut bénéficier d'un paiement direct.
(Décision n° 2024-0273)

▪ La proposition commerciale établie par la société SIGNAUX GIROD – Agence de Carcassonne – 805, Rue Sébastien Vié – ZAE de Lanollier Sud – 11000 CARCASSONNE, relative à des travaux de signalisation routière horizontale au niveau de l'Avenue du Languedoc à LIMOUX, et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 2 754,63 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0279)

▪ La déclaration de sous-traitance présentée par le Groupement conjoint SAS TRINQUIER et SAS CDS dont le mandataire est la SAS TRINQUIER – Rue Nicolas CUGNOT – Z.I de l'Estagnol – 11000 CARCASSONNE, titulaire du Lot N° 2 – Charpente métallique – Couverture – Bardage, du marché de travaux relatif à la création d'une halle de 4 terrains de « padel » à LIMOUX.

Etant précisé que le sous-traitant déclaré est la SARL ESPACE LEVAGE – ZA du Roucagnier – 50, Rue du Canal – 34400 LUNEL-VIEL et que le montant des prestations sous-traitées (Pose charpente métallique) s'élève à la somme de 22 000,00 Euros (TVA auto liquidation).

Ce sous-traitant peut bénéficier d'un paiement direct.
(Décision n° 2024-0286)

▪ La déclaration de sous-traitance proposée par l'Entreprise Jean LEFEBVRE Midi Pyrénées – Etablissements RESCANIERES – 09500 ROUMENGOUX, désignée comme l'un des titulaires du Lot N° 1 – Travaux d'aménagement et gros entretien de la voirie communale et des chemins ruraux. Etant précisé que dans le cadre des travaux du marché subséquent pour le programme de réfection de chaussées – OCTOBRE 2024, le sous-traitant déclaré est la société FRANCA TP – 74, Impasse des Marguerites – 82370 NOHIC, et que le montant des prestations sous-traitées (mise en œuvre de béton balayé Rue de la Marne à LIMOUX) s'élève à la somme de 3 066,00 €uros (TVA auto liquidation).

Ce sous-traitant peut bénéficier d'un paiement direct.

(Décision n° 2024-0294)

▪ La proposition commerciale établie la SASU TEAMSCAT – 100 % PADEL – 224, Chemin de la Chapelle – 06510 CARROS, relative à la réalisation de 4 courts standards de « Padel » à LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 90 510,00 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0296)

▪ La proposition de prestation de service établie par la SASU ALINGEO dont le siège social est situé 43 Bis, Avenue Pasteur – 11800 TREBES, relative à une mission d'accompagnement sur l'entretien et la maintenance des bassins et jeux d'eau de la piscine municipale de LIMOUX, pour une redevance contractuelle forfaitaire s'élevant à la somme de 15 675,00 €uros Hors Taxes.

Etant précisé d'une part, que cette mission est conclue pour une durée de 12 (douze) mois, à compter du 1^{er} Janvier 2025 jusqu'au 31 Décembre 2025, non reconductible.

Et d'autre part, que durant l'exécution de cette mission, la Commune de LIMOUX se réserve le droit de faire réaliser des prestations complémentaires dans la limite d'un seuil maximum fixé à 23 000,00 €uros Hors Taxes suivant les conditions de prix fixées ci-après :

- Visite de routine supplémentaire en semaine y compris déplacement, pour un montant forfaitaire unitaire de 305,00 €uros Hors Taxes ;
- Visite de routine supplémentaire en week-end et jours fériés y compris déplacement, pour un montant forfaitaire unitaire de 610,00 €uros Hors Taxes ;
- Accompagnement sur une problématique particulière englobant une visite d'une demi-journée y compris le déplacement, pour un montant forfaitaire unitaire de 698,00 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0297)

▪ La proposition de prestation de service établie la SAS MB ETUDE – 135, Rue Fernand BERTA – 66000 PERPIGNAN, pour une mission de suivi du marché relatif à la gestion, l'exploitation, la maintenance et la rénovation de l'éclairage public – Contrat de Performance Energétique pour l'année 2025 et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 3 200,00 €uros Hors Taxes (4 réunions trimestrielles à 800,00 €uros Hors Taxes).

(Décision n° 2024-0298)

1. Office National des Forêts – Etat d’assiette et destination des coupes de bois.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

2. Identification des Zones d’Accélération pour l’implantation d’installations terrestres de production d’Energies Renouvelables.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alain LAPEYRE qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Alain LAPEYRE

3. Mise en place du dispositif « Permis de louer » sur un périmètre en centre-ville de LIMOUX.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

Monsieur Pierre BAC : Le projet est intéressant mais il faut faire attention aux propriétaires qui récupèrent des logements en mauvais état et qui n’ont pas forcément les moyens de les restaurer.

Monsieur Maxime BOT : Très satisfait de ce projet. Il faut lutter contre les marchands de sommeil.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre BAC –
Monsieur Maxime BOT

4. Attributions de subventions – Exercice 2025.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

5. Attributions de subventions exceptionnelles.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**6. Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025.
Création d'un Ilot de fraîcheur et de revitalisation urbaine Rue Barberouge à LIMOUX.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

**7. Demande de subvention auprès de l'Union Européenne (Programme LEADER)
Acquisition d'un véhicule adapté aux déplacements des Limouxins intramuros.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

Monsieur Frédéric GARRIGUE : Le véhicule sera -t-il électrique ?

Monsieur Pierre DURAND : Une consultation sera lancée en demandant le chiffrage sur plusieurs motorisations.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Frédéric GARRIGUE

**8. Demande de subvention auprès de l'Union Européenne (Programme LEADER)
Acquisition de supports adaptés pour tous dans le cadre de l'aménagement de la
valorisation et de la protection de sites naturels.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**9. Contribution financière Commune de LIMOUX / ENEDIS SA
Extension du réseau public de distribution d'électricité Chemin de Combe Loubine à
LIMOUX.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

**10. Convention Commune de LIMOUX / SA ENEDIS
Servitude de passage d'une ligne électrique souterraine sur la parcelle communale
cadastrée
section BI n° 151.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

**11. Convention Commune de LIMOUX /SYADEN (Syndicat Audois d'Energies et du
Numérique)
Raccordement au réseau de chaleur bois du Limouxin – Bâtiments Parc de Cluny sis 2
Rue Rhin et Danube à LIMOUX**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alain LAPEYRE qui présente la note de synthèse.

Monsieur Christophe BACHERE : Pouvez-vous nous éclairer sur la destination future des bâtiments ?

Monsieur Pierre DURAND : Ce n'est pas l'objet du point présenté. Le Conseil municipal sera sollicité sur la destination des biens le moment venu.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Alain LAPEYRE –
Monsieur Christophe BACHERE

**12. Convention Commune de LIMOUX / SYndicat Audois d'Energies et du Numériques (SYADEN)
Subvention d'investissement dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public Rue du Cougaing et Rue du Palais à LIMOUX**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alain LAPEYRE qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Alain LAPEYRE

**13. Convention Commune de LIMOUX / Département de l'Aude
Aménagements sur le domaine public routier du département de l'Aude en agglomération
– Aménagement d'une liaison piétonne sur la Route Départementale 104**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

14. Signature et mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale dans le périmètre de la Communauté de Communes du Limouxin, en association avec ladite EPCI et la CAF de l'Aude, dans le cadre de son renouvellement pour la période 2025-2029.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**15. Conventions Commune de Limoux / Bailleurs sociaux
Utilisation de l'abattement de la TFPB dans le Quartier Prioritaire de la Ville.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**16. Convention Commune de LIMOUX / Association « Centre de Formation Professionnelle du Midi »
Réalisation de travaux dans le cadre de la formation de stagiaires.**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Anne-Marie COMBES qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Anne-Marie COMBES

**17. Convention Commune de LIMOUX / Association « BATIPOLE EN LIMOUXIN »
Réalisation de Travaux dans le cadre de la formation des stagiaires.**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Anne-Marie COMBES qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Madame Anne-Marie COMBES

**18. Convention Commune de LIMOUX / Association ACTI CITY - Information Jeunesse
Tarif de l'entrée à la Piscine Municipale sur présentation de la carte ACTI CITY.**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Caroline MARTY-FONTANET qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Madame Caroline MARTY-FONTANET

Le point 19 est retiré de l'ordre du jour suite à une erreur matérielle sur l'envoi de la convocation.

**19. Convention Commune de LIMOUX / Association ACTI CITY - Information Jeunesse
Tarif d'entrée au Festival « NAVA » sur présentation de la carte ACTI CITY.**

20. **Convention Commune de LIMOUX / Institut Saint Joseph**
Mise à disposition de locaux en Centre d'Hébergement dans le cadre de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Shirley VESCO qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO

21. **Cession des parcelles cadastrées section AC n° 6 – Lot B sise Avenue Fabre d'Eglantine à LIMOUX et Lot C (division du domaine public communal) sise Esplanade François Mitterrand à LIMOUX.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

22. **Convention Commune de LIMOUX / SIVOM des Eaux du Limouxin.**
Renouvellement de mise à disposition de personnel communal.

Monsieur Pierre ROUQUAIROL présente la note de synthèse.

Monsieur Pierre DURAND ne prend pas part au vote.

VOTE :

Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**23. Convention Commune de LIMOUX / Communauté de Communes du Limouxin
Renouvellement de mise à disposition de personnel communal – Affaires Culturelles**

Monsieur Pierre ROUQUAIROL présente la note de synthèse.

Monsieur Pierre DURAND ne prend pas part au vote.

VOTE :

Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre ROUQUAIROL

24. Détermination du Taux de Promotion pour Avancements de Grade.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

25. Modification du tableau du personnel avec effet du 5 Décembre 2024.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

26. Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion 11.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

27. Autorisation pour Mandatement des factures 2025 dans la limite du quart des crédits inscrits au Budget Principal de l'Exercice 2024.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 30
Contre : 3 - Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

28. Dissolution et clôture du budget annexe Production d'Eau Potable.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Albert NADAL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

29. Budget Principal - Durée d'Amortissement.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

30. Vente aux Enchères « Toques et Clochers ».

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

COMITE SECRET :

**31. Budget Principal 2024
Admission en non-valeur.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0


INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 15 Heures 40.

Fait en Mairie, LIMOUX le 4 DECEMBRE 2024

LE MAIRE,

LA SECRETAIRE DE SEANCE


Pierre DURAND




Elodie GARCIA